

	AVIS DE VACANCE DE POSTE INTERNE Nouvel affichage le 16/05/2022	Psychiatrie Générale 1^{er} INTERSECTEUR / UPPN – CMP- CATTP CHAMBERY LE HAUT
---	---	---

Grade : Cadre de Santé

Temps de travail : 50 %

Service d'affectation : 1^{er} INTERSECTEUR / UPPN- CMP/CATTP CHAMBERY LE HAUT

Structures en responsabilité :

- CMP/CATTP CHAMBERY LE HAUT,
- Unité de Psychopathologie Périnatale (UPPN)

Poste à pourvoir à compter du : poste vacant

Présentation des structures en responsabilité

Le C.M.P. est un lieu de soins pour les enfants et les adolescents de 0 à 18 ans.

Les parents, les familles et les jeunes peuvent venir consulter pour des motifs divers, en vue d'une évaluation clinique, notamment pour des :

- Troubles du sommeil, de l'alimentation, de l'adaptation (séparation, deuil...).
- Troubles du comportement (troubles oppositionnels et des conduites avec ou sans troubles affectifs associés).
- Troubles spécifiques du développement (désordres du langage oral et écrit, dyspraxie).
- Troubles Déficitaires de l'Attention avec ou sans Hyperactivité.
- Troubles anxieux, phobies scolaires, troubles obsessionnels compulsifs, troubles de l'humeur (dépression, tentative de suicide).
- Troubles sévères de l'attachement.
- Autismes et autres Troubles Envahissants du Développement.
- Troubles délirants aigus ou chroniques.

A l'issue de cette évaluation initiale, seuls les enfants justifiant de soins psychiatriques pourront être suivis dans les structures du Pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent (Centre Médico-Psychologique, CATTP, Hôpital de Jour).

Le CATTP est une structure visant à maintenir ou à favoriser une existence autonome par des actions de soutien et de thérapeutiques de groupe dans le cadre de la sectorisation. Sous l'autorité d'un praticien, les membres de l'équipe pluridisciplinaire de secteur (psychologue, infirmiers, éducateurs,...) organisent des activités à visée thérapeutique qui s'appuient sur des médiations afin de favoriser par ce biais, les approches relationnelles, la communication, l'affirmation de soi. Le CATTP propose ces activités en séquences d'une demi-journée, voire une journée, dans lesquelles se présentent les jeunes patients en fonction du projet thérapeutique défini.

Ce poste nécessite une réelle motivation et une volonté d'accompagner les équipes dans la durée, de participer à la construction et la mise en œuvre des projets de soins individualisés, de prévenir les risques cliniques et/ou psychosociaux, dans une démarche institutionnelle favorisant la bientraitance.

L'UPPN est une équipe pluridisciplinaire composée de psychiatres, psychologues, psychomotriciens et infirmiers.

Elle intervient :

- Au CHMS : en psychiatrie de liaison périnatale dans les services de maternité, pédiatrie (enfant de moins de deux ans), néonatalogie et réanimation néonatale.
- En consultations externes à la demande des patients ou des professionnels (sages-femmes, pédiatres, gynécologues-obstétriciens, médecins généralistes, protection maternelle infantile (PMI), psychiatres ou pédopsychiatres).
- Au centre de jour de l'UPPN pour des prises en charge plus spécifiques et plus globales.

Elle accompagne :

- Les parents présentant des difficultés psychologiques ou psychiatriques pendant la grossesse, de la période néonatale jusqu'aux deux ans de l'enfant (y compris les cas de dépression, d'angoisse et d'anxiété).
- Les enfants ayant des troubles fonctionnels (troubles du sommeil, de l'alimentation, pleurs incessants ou récurrents), du développement ou psychologiques.

Ce poste nécessite une réelle motivation et une volonté d'accompagner les équipes dans la durée, de construire et mettre en œuvre les projets de soins individualisés, de prévenir les risques cliniques et/ou psychosociaux, dans une démarche institutionnelle favorisant la bientraitance.

Relations professionnelles

Liens hiérarchiques :

- Cadre supérieur de santé du service
- Directrice, Coordinatrice générale des soins

Liens fonctionnels :

- Médecin Chef / Responsable de service
- Équipes médicales
- Service de formation continue pour le plan de formation
- Services logistiques
- Réseaux/ partenaires des parcours de soins
- Instituts de formation, universités, écoles

Missions

Le cadre de santé :

- Manage une ou plusieurs équipes et coordonne les moyens d'un service de soins en veillant à l'efficacité et la qualité des prestations. Il développe la culture du signalement et gère les risques
- Participe, en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire et médicale à la définition des objectifs et du projet de l'unité.
- Dans ce cadre, il est responsable de la gestion de plusieurs structures et organise la prise en charge globale des enfants pour apporter des réponses adaptées à ses besoins de santé.
- Encadre et anime les équipes de terrain, assure la gestion et le développement des personnels.
- Est responsable :
 - du soin dans le domaine de compétence propre à sa fonction,
 - de l'organisation de l'application de la prescription médicale,
 - de la gestion administrative de l'unité.
- Contrôle et assure le suivi de la qualité et de la sécurité des soins et des activités paramédicales dans son domaine.
- Est responsable de l'utilisation optimale des ressources affectées à l'unité et de la gestion des produits et des matériels (planification, contrôles et reporting)
- Promote les réalisations / projets spécifiques à son domaine d'activité.
- Organise l'accueil des agents, stagiaires, nouveaux professionnels.
- Assure également la permanence de l'encadrement au sein du service, et la continuité de l'encadrement au sein de l'établissement (semaine, dimanche et férié).
- assure une veille spécifique à son domaine d'activité
- Participe à la gestion médico-économique au sein du pôle.

Activités

- Analyse des données, des tableaux de bord et justifie des résultats relatifs aux activités de son domaine
- Arbitre et/ou décide entre différentes propositions, dans un environnement donné
- Conçoit, formalise et adapte des procédures, protocoles / modes opératoires / consignes relatives à son domaine de compétence

- Élabore en équipe un projet de soins et définit des objectifs cohérents avec les orientations médicales de service et du projet d'établissement. Il en évalue les atteintes et/ou résultats
- Évalue les soins en impliquant les différentes catégories professionnelles dans le projet individualisé de l'enfant
- Participe à la définition de la démarche de soins et des outils de travail correspondants (DPI, protocole de soins, transmissions ciblées...). Il impulse et fait appliquer la démarche de soins, (en lien avec le référent soignant s'il existe) préalablement réfléchi en équipe : réunions cliniques, réunions de synthèse.
- S'assure d'une répartition judicieuse des tâches en fonction des ressources humaines et de la charge de travail de chacun et reste vigilant sur l'aide et l'entraide entre les différentes catégories professionnelles
- Prévoit les moyens nécessaires à la réalisation des soins. Il établit / évalue / optimise un budget relatif à son domaine de compétence
- Pilote, anime / communique, motive les équipes placées sous sa responsabilité
- Fait appliquer le règlement intérieur du CHS et le règlement intérieur de l'unité
- Définit les besoins en formation des agents en affinant leur demande (par le biais de l'entretien annuel de formation) et en définissant en réunion d'encadrement du service, les priorités de formation dans le respect du plan de formation et en adéquation avec le projet de service.
- Évalue, développe et valorise les compétences individuelles de ses collaborateurs et lorsque cela est nécessaire, il détermine des objectifs de réajustements et évalue leur atteinte. Il argumente ses positionnements par tout moyen qu'il juge nécessaire (fiche d'évaluation, stagiairisation, titularisation, renouvellement de contrat, ...).
- Fixe des objectifs, mesure les résultats et évalue les performances collectives
- Remplit le livret d'accueil et d'évaluation des nouveaux arrivants
- Évalue l'organisation du travail et introduit des procédures adaptées aux changements.
- Sensibilise les agents aux risques d'accident du travail ou de maladie professionnelle, à l'hygiène et à la sécurité.
- Travaille en collaboration avec les instituts de formation et participe à la sélection et à la formation des étudiants.
- Accueille les stagiaires, les soutient dans la réalisation de leurs objectifs, contrôle les apprentissages et participe à leur évaluation.
- Met en place des moyens d'information et de communication
- Participe aux différentes instances et réunions institutionnelles
- Accueille, si nécessaire, les enfants et leur famille tout au long de leur prise en charge :
 - en participant à certains entretiens médicaux,
 - en organisant des synthèses,
 - en recevant les patients, leur famille, représentant légal, personne de confiance
- Travaille en équipe pluridisciplinaire et/ou en réseau
- S'implique dans le domaine de la formation et de la recherche soignante

Compétences et savoir-faire

Le cadre de santé en mission sur ce poste doit :

1. Compétences techniques

- Avoir connaissance des décrets de compétences relatives aux actes professionnels et des procédures et protocoles pour organiser l'activité du service.
Utiliser les outils bureautiques de l'établissement.
- Par sa connaissance des pratiques de l'établissement et du service, être capable de mobiliser son expertise pour une prise en charge optimale du patient (sécurité et qualité).
- Transmettre ses savoirs

2. Compétences Organisationnelles

- Évaluer le temps nécessaire à chaque activité et les ordonner en fonction de l'urgence et des ressources disponibles.
- Évaluer et proposer une organisation qui prenne en compte les nécessités du service et les impératifs de l'unité.
- Définir les moyens en matériels nécessaires et d'en assurer la disponibilité.
Accompagner l'équipe dans les remaniements institutionnels.

3. Compétences relationnelles

- Capable d'évaluer les écarts entre la prise en charge proposée et la prise en charge attendue des patients pour mettre en place les formations individuelles et collective au sein du service.
- Capable de se positionner en argumentant ses points de vue et en assumant ses choix.
- Ecouter et entendre les préoccupations des différents interlocuteurs.

4. Compétences d'adaptation

- Prendre des décisions dans l'urgence en s'appuyant sur les moyens humains et matériels disponibles.
- Actualiser ses connaissances par le biais de formation
- Avoir le sens de l'initiative, de la créativité et être force de proposition

Qualifications

- Diplôme Cadre de santé

Dossier de candidature et délai

Une lettre de motivation, sous couvert de l'encadrement supérieur et un curriculum vitae, constituent le dossier de candidature.

Les **candidatures** doivent être adressées à la Directrice chargée des Ressources Humaines **avant le 16 juin 2022**

Renseignements

Auprès de Mme M-J. PERNEL, Directrice des soins, au 04 79 60 30 51 ou de Mr Jean-Luc LAPERROUSAZ, Cadre Supérieur de Santé, au 04.79.60.31.52.